



APPEL À MANIFESTER

Montreuil, le 9 mars 2022

APPEL À LA MOBILISATION ET À L'ACTION DES CHEMINOT-E-S RETRAITÉ-E-S !

LES 17 ET 24 MARS, MOBILISATION DES CHEMINOTS ACTIFS ET RETRAITÉS !

Suite aux manifestations du 27 janvier et aux mobilisations du privé et du public, l'intersyndicale, rejointe par l'UNSA et les organisations de jeunesse, appelle à une nouvelle journée de mobilisation interprofessionnelle le 17 mars.

La guerre entre la Russie et l'Ukraine attisée par certains va-t'en guerre européens ne met pas sous étoignoir les revendications que les salariés portent depuis des années ponctuées par des actions de grèves et manifestations.

Face à un gouvernement qui reste sourd et qui méprise les salariés, nous sommes légitimes à agir !

En France, la fortune des milliardaires a augmenté de 86 % depuis le début de la pandémie, tandis que, dans le même temps, 4 millions de personnes supplémentaires se sont retrouvées en situation de vulnérabilité.

Sous la présidence d'Emmanuel Macron, les 1 % les plus riches ont vu leur niveau de vie augmenter de 2,8 % en moyenne, quand les 5 % des ménages les plus modestes ont perdu jusqu'à 0,5 % de leur pouvoir d'achat.

L'augmentation des salaires et des pensions est une nécessité !

Pour faire face à l'augmentation du coût de la vie, la CGT défend une augmentation générale des salaires dans le secteur privé et des traitements dans la fonction publique, en commençant par les plus bas salaires.

Le 17 mars, poursuivons la lutte et amplifions-la le 24 mars, lors d'une nouvelle action unitaire des retraités qui aura lieu en région avec 28 lieux de manifestation.

Dans le prolongement d'une manifestation nationale unitaire réussie à Paris le 2 décembre 2021 qui a rassemblé 25 000 manifestants, dont 2500 cheminots, nous devons être encore plus nombreux car les revendications demeurent.

Les retraités exigent :

- la revalorisation immédiate des pensions et retraites de base et complémentaires ;
- des services publics en proximité ;
- une sécurité sociale intégrale.



Gouvernement et patronat considèrent que le niveau de vie des retraités est maintenu avec 1,1 % de revalorisation des retraites de base au 2 janvier cumulé au 1 % pour les complémentaires. Quid des 3.1 % d'inflation en 2021 ?

STOP AU MÉPRIS !

Nous devons faire face à une augmentation sans précédent de tous les postes : nourriture, énergie, transports, loisirs, qui pèsent lourdement sur le budget des retraités.

Nous devons faire face à une augmentation sans précédent des profits du CAC 40, 137 milliards en 2021, 70 milliards de dividendes donnés aux actionnaires, c'est 10 milliards de plus qu'en 2019.

Comme le CAC 40, la pauvreté bat aussi des records. 10 % de la population doit recourir à l'aide alimentaire. Ce sont plus de 7 millions de personnes qui sont dépendantes des associations caritatives.

Le Gouvernement a su trouver 400 milliards pour aider les entreprises et il ne serait pas possible de satisfaire les revendications des retraités ?

Ça suffit, le 24 mars, comme le 17 mars avec les actifs, les retraités se mobiliseront à nouveau pour une autre répartition des richesses.

Leurs exigences :

- 300 euros immédiatement ;
- Pas de retraites inférieures au SMIC revendiqué par la CGT : 2 000 euros ;
- Une sécurité sociale intégrale financée par les cotisations sociales ;
- Des services publics de proximité avec des personnels en nombre et qualifiés.

**DÉTERMINÉS À FAIRE ENTENDRE
LEURS REVENDICATIONS,
LES RETRAITÉS CHEMINOTS
NE LÂCHERONT RIEN !**

